

LE CERTIFICAT LABELLIS BY IESF LE SERVICE BLOCKCHAIN POUR TOUS LES INGÉNIEURS DE FRANCE



Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF), annonce la création de 25 000 certificats labellis sur la blockchain, grâce à son partenariat avec la société BCdiploma ([voir un exemple](#)). Ces certificats de nouvelle génération, 100% numériques et infalsifiables (*inscrits dans la blockchain Ethereum*), bilingues français/anglais peuvent être insérés sur les profils LinkedIn ou sur les CV papier sous forme de QR code.

Par cette innovation majeure, IESF permet à chaque diplômé de prouver en un clic l'inscription de son diplôme au Répertoire IESF des Ingénieurs et Scientifiques de France, qui recense plus d'un million d'ingénieurs.

Procédure de recrutement, mobilité internationale, dossier d'appel d'offre, etc... Avec labellis, ces démarches deviennent instantanées, et le certificat peut être inclus dans tout dossier administratif en ligne ou papier.

IESF offre le certificat labellis aux promotions d'ingénieurs sorties en 2017 et 2018 pour le lancement du service.

Plus d'informations : labellis.iesf.fr

[Voir le Tuto pour intégrer votre certificat labellis sur votre profil LinkedIn](#)

A propos d'IESF :

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association représentant la profession des Ingénieurs et des Scientifiques. Plus d'un million d'entre eux sont inscrits dans son Répertoire. Reconnue d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, des associations scientifiques, techniques et professionnelles et participe à la Commission des Titres d'Ingénieurs. IESF est présent sur tout le territoire français grâce à son réseau d'associations régionales. IESF représente la France au sein des organisations d'ingénieurs internationales : Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs en Europe et Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs.

A propos de la technologie blockchain :

La technologie blockchain, mise à disposition par BCdiploma, assure à labellis un niveau de service inégalé. La blockchain est une base de données distribuée qui assure le stockage et la transmission d'informations permettant d'établir numériquement des documents légaux, tels que les diplômes et les certifications de façon sécurisée, infalsifiable et vérifiable par tous.

Contacts Presse

presse@iesf.fr

contact-iesf@iesf.fr

Suivez les actualités d'IESF

